

## L'image



HÉLOÏSE MARET

C'était Noël avant l'heure hier à l'hôpital de Sion. Avec le bénéfice dégagé sur son stand de la Fête du livre de Saint-Pierre-de-Clages, Syndicom (syndicat des médias et de la communication) a pu remettre 500 bandes dessinées au Service pédiatrie du Centre hospitalier du Valais romand. Et c'est «Boule à zéro» que l'ancien président Alain Carrupt s'est fait un plaisir d'offrir aux enfants hospitalisés. «Le dessinateur Serge Ernst et le scénariste Zidrou racontent avec beaucoup d'humour et de tendresse le quotidien de Zita, une petite fille atteinte d'une grave maladie.» Le Dr Kabangu Kayemba-Kay's, médecin chef du Service de pédiatrie, a souhaité que cette BD «amène les enfants dans le monde des rêves et les aide à oublier la maladie». **PG**

## BRIGUE/BERNE

## Un garde-frontière devant la justice

Un garde-frontière comparaît depuis mercredi devant la justice militaire à Berne pour la fausse couche d'une Syrienne lors de son renvoi. En juillet 2014, la femme, 22 ans à l'époque et enceinte de sept mois, ainsi que son mari, faisaient partie d'un groupe de 36 réfugiés reconduits de Vallorbe à Domodossola par une quinzaine de collaborateurs du Corps suisse des gardes-frontières. Le prévenu était responsable de l'unité. Comme les trains étaient bondés en raison du début des vacances, le garde-frontière a décidé de faire attendre le groupe. Les réfugiés ont patienté dans la salle des contrôles du poste de gardes-frontières à Brigue. Quand la Syrienne a ressenti des douleurs et a été prise de saignements, le garde-frontière n'a rien entrepris alors que son mari lui expliquait en anglais la situation, a-t-elle expliqué hier devant les juges. Selon l'acte d'accusation, le garde-frontière n'a pas demandé de l'aide afin de ne pas compromettre le voyage. Arrivée à Domodossola, la Syrienne s'écroule. Les gardes-frontières italiens laissent les secours intervenir. Mais la réfugiée accouche d'un enfant mort-né. Selon une expertise médicale, il y a des signes qui indiquent qu'on aurait pu sauver l'enfant si la femme avait bénéficié de soins adéquats à temps. Le procès devant le Tribunal militaire 4 à Berne devrait durer trois jours. Le cas est très complexe du point de vue médical et juridique, selon la justice militaire. **ATS**

## CHANGEMENT DE CAISSE

## Plus que sept jours

Les assurés ont jusqu'au 30 novembre prochain pour annoncer qu'ils changent de caisse maladie. Et espérer ainsi tempérer les mauvais effets des fortes hausses dévoilées en octobre dernier. Car si l'Office fédéral de la santé publique avait annoncé une augmentation moyenne de 4% sur l'ensemble du pays (+ 5,9% pour un adulte valaisan), une enquête du site comparateur bonus.ch laisse clairement apparaître que la hausse sera bien plus importante pour une majorité d'assurés. **PG**

PUBLICITÉ

L'étanchéité, depuis 1854

**Geneux Dancet**  
www.geneuxdancet.ch

LA  
PHRASE

« Christian Constantin, propriétaire de la marque «Sion 2026», dégomme le président de la candidature Sion 2026, Jean-Philippe Rochat, dans «L'illustré»... et la candidature avec? »

**JEAN BONNARD**, journaliste, sur sa page facebook. Vous avez dit règlement de compte entre anciens amis?

0,5

**million** décroché par la HES-SO Valais dans le cadre d'un projet européen doté d'un budget global de 3 millions. L'établissement valaisan va collaborer avec sept universités et instituts de recherche européens pour développer des outils permettant le traitement de données volumineuses.

## Geosat est l'entreprise Valais excellence 2017

PAR JEAN-YVES.GABBUD@LENOUVELLISTE.CH



Christian Hagin et Patrick Lathion, fondateurs de Geosat. LINDAPHOTO.CH

**SION** Le bureau de géomètres Geosat, basé à Sion, est la première entreprise à décrocher le trophée Entreprise Valais excellence de l'année. La société créée en 2000 par Christian Hagin et Patrick Lathion a été fêtée lors de la Nuit de l'excellence hier soir dans la capitale valaisanne.

## Pour dire ce qui va bien

«Par ce prix, qui sera désormais remis chaque année, nous voulons mettre en avant ce qui va bien», explique Yvan Aymon, président de l'association des entreprises Valais excellence, qui compte 200 membres. Il s'agit aussi de mettre en évidence une société particulièrement innovante.

Le prix remis n'est pas seulement symbolique. Les lauréats ont reçu 5000 francs, à faire valoir dans le cadre

d'une souscription à la coopérative e-can, lancée par les FMV, pour la fourniture d'électricité d'origine hydraulique.

## Un métier qui a beaucoup évolué

«Notre métier évolue très rapidement», commente Patrick Lathion. «Les géomètres sont plus que des gars en orange qui font des mesures au bord des routes. Nous travaillons avec la cartographie 3D, des drones, des géoradars, etc. En intégrant ces technologies, nous apportons de la valeur ajoutée à l'économie valaisanne.»

Parmi les projets de Geosat, il y en a un mené avec l'EPFZ qui consiste à évaluer la masse des glaciers. «Nous avons ouvert de nouveaux marchés aux géomètres», se

réjouit Patrick Lathion. A son actif, il y a aussi le support géoinformatique qui a servi aux experts ayant effectué l'inventaire des dégâts causés par le gel dans les vignes.

Tout n'a pas été facile. «L'innovation, c'est aussi une prise de risque. Les premières années, nos salaires n'étaient pas très élevés... et ne tombaient pas forcément douze fois par année.» Mais voilà, arrivés dans un marché où les places sont occupées, la jeune entreprise a dû développer de nouveaux marchés. «L'innovation était aussi dans nos gènes», lance encore le patron. **JYG**

L'entreprise Geosat sera présentée plus en détail dans la deuxième édition du magazine Valais excellence qui sera encartée dans «Le Nouvelliste» du 24 novembre 2017.